

INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
DES PÊCHES MARITIMES

La Tremblade, le 17 novembre 1980

Monsieur l'Ingénieur en Chef
des Ponts et Chaussées
Directeur Départemental de l'Équipement
5, rue de la Cloche LA ROCHELLE

RÉFÉRENCE A RAPPELER :

842/IPM.3 - TX/PO

O B J E T : Port de ROYAN - Projet de travaux de construction d'un
épi de protection de la cale - Extension de l'objet de
la concession portuaire.

RÉFÉRENCE : Votre lettre EP.DG MAR du 7 novembre 1980.

J'ai l'honneur de vous informer que l'étude des dossiers
relatifs au sujet cité en référence n'appelle aucune remarque de ma
part.

Veillez agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Inspection,

J. L. COEURDACIER